



OBSERVATOIRE DE LA CONSTRUCTION NEUVE Morbihan

SOMMAIRE

- 3** **BRETAGNE**
3 État des lieux régional
- 5** **MORBIHAN**
5 Analyse Structurelle
7 Évolutions récentes
9 Analyse communale
11 Tendances du marché
13 Tableau récapitulatif
- 14** **LEXIQUE**



**Analyses structurelles du
marché de la construction
de logements neufs et
évolutions récentes**

OBSERVATOIRE DE LA CONSTRUCTION NEUVE

SOURCE DE DONNÉES

INSEE

Les données de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) sont ici utilisées dans le but d'agrémenter la publication d'éléments de conjoncture d'ordre économique mais également dans le but de mettre en relation les observations constatées avec d'autres bases utilisées dans la publication.

SITADEL 2

Les données SIT@DEL2, mises à disposition chaque année par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL) permettent d'analyser et d'identifier les tendances des autorisations de constructions de logements neufs et de mises en chantier sur l'ensemble du territoire Morbihannais.

Ces données proviennent des autorisations de construire et de mises en chantier issues des permis de construire, des permis d'aménager et des déclarations préalables, renseignées par les différentes autorités compétentes. Le recueil des données s'effectue sur des temporalités variables et dépend de la restitution des informations des structures concernées .

De fait, il existe une distinction dans la base Sit@del 2 entre les données en date réelle et les données en date de prise en compte. « *Les séries en date réelle rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois au cours*

duquel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission évoqués ci-dessus, les chiffres en date réelle relatifs au mois m font l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser progressivement. A l'inverse, dans les séries dites « en date de prise en compte », chaque événement est comptabilisé au titre du mois au cours duquel l'information a été transmise à Sit@del2 par le centre instructeur. »

Dans ce cadre, l'étude qui suit se basera dans un premier temps sur une analyse conjoncturelle avec des données potentiellement variables dans les mois à venir mais donnant un aperçu plus récent de la tendance du marché. Puis dans un second temps, les données en dates réelles permettront d'observer une tendance structurelle avec des données consolidées.

Pour plus d'informations sur la base SIT@DEL2 :

- [Sources et Méthodes](#)
- [Différenciation date de prise en compte / date réelle](#)

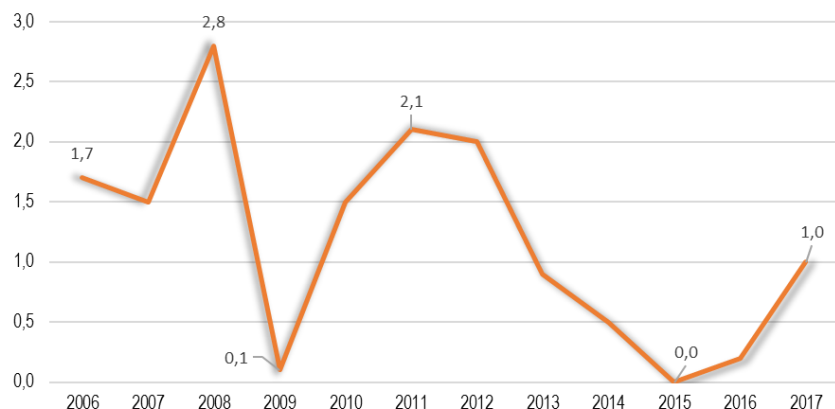
OBSERVATOIRE DE LA CONSTRUCTION NEUVE

SITUATION ÉCONOMIQUE

TAUX D'INFLATION

La conjoncture immobilière actuelle témoigne de l'embellie économique générale observée depuis 2016. Après avoir atteint un taux d'inflation proche de 0,00% en 2015, la tendance à l'amélioration du contexte économique se confirme en 2017 avec un taux atteignant + 1,00% (source INSEE). Cette accélération des prix à la consommation est à mettre en lien avec l'augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation. En revanche, les prix des services de logement (loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères), ralentissent avec +0,4% contre +0,6% en 2016.

Évolution du taux d'inflation (% par an)

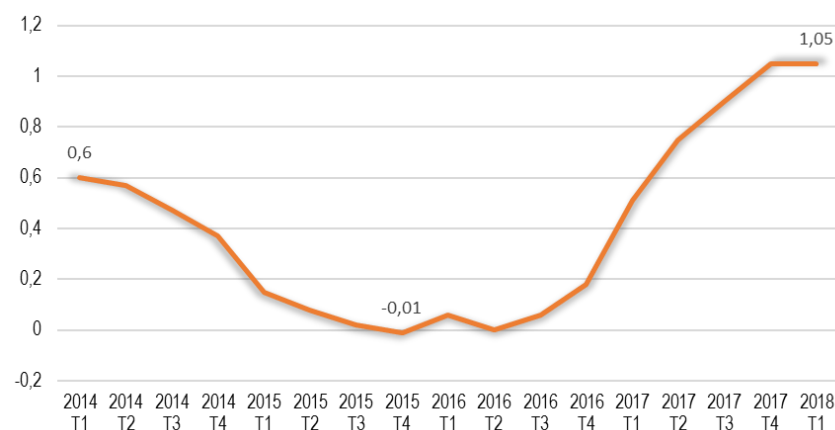


Source : INSEE

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au 1er trimestre 2018, l'indice de référence des loyers s'établit à 127,22. Après un recul « symbolique » de l'IRL au 4ème trimestre 2015, ce dernier a augmenté progressivement pour atteindre une évolution de +1,05% entre le 1er trimestre 2017 et le 1er trimestre 2018.

Évolution de l'IRL* (% par trimestre)



* IRL : Indice de Référence des Loyers

Source : INSEE

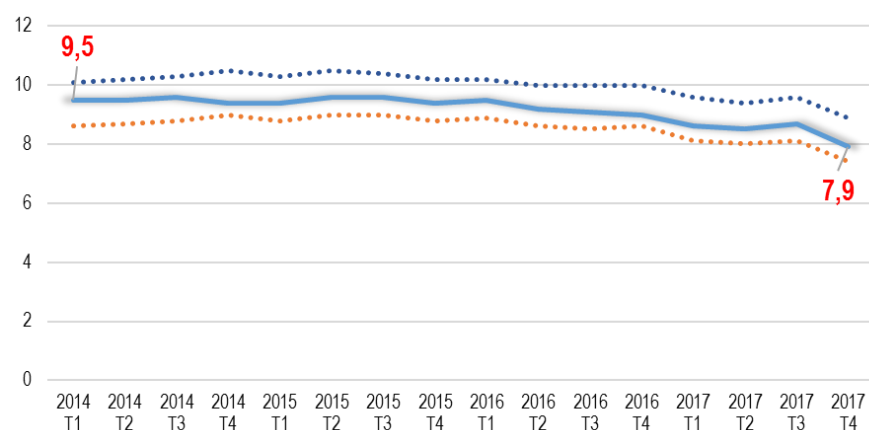
TAUX DE CHÔMAGE

Après plusieurs années de difficulté, suivant les mêmes tendances qu'à l'échelle régionale et nationale avec un taux de chômage très proche des 10%, le Morbihan descend sur le dernier trimestre 2017 en dessous de la barre des 8%.

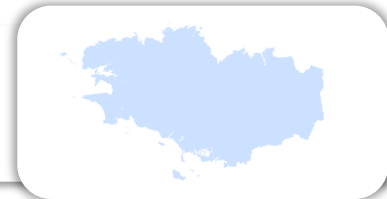
La baisse est significative avec une diminution de - 1.5 point entre le dernier trimestre 2014 et le dernier trimestre 2017.

A l'échelle du département, le bassin d'emploi de Lorient affiche le plus fort taux de chômage avec 8.6 %, 7.7 % sur le bassin d'emploi de Redon, 7.6% sur celui de Vannes, 7.3 sur le bassin Pontivien et enfin 6.9 sur le bassin d'emploi de Ploërmel.

Évolution du taux de chômage (% par trimestre)



Source : Direccte Bretagne

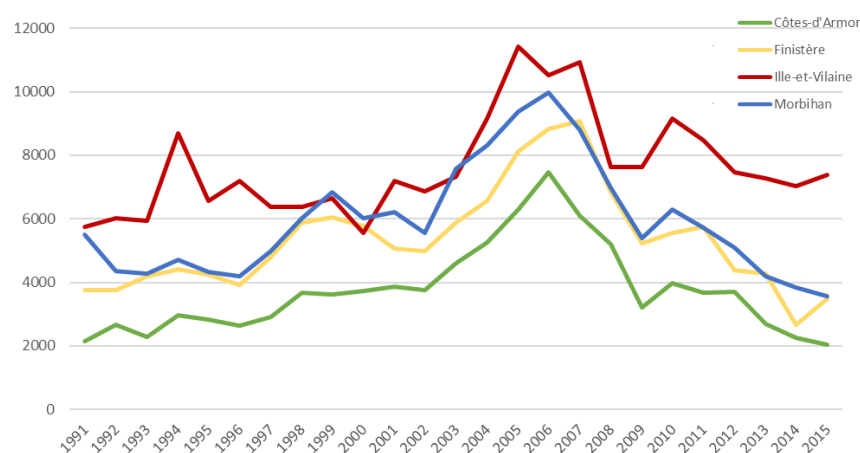


Une reprise de la construction qui se confirme en Bretagne

Depuis le début des années 1990, la construction neuve en Morbihan a suivi les tendances observées aux niveaux national et régional. Après une forte progression identifiée entre le milieu des années 1990 jusqu'à 2006, période où la périurbanisation des centres urbains suivait son cours, la crise économique de 2008 a eu des conséquences non-négligeables sur l'économie en général, et de fait, sur le secteur du bâtiment. Depuis cette date, le volume de construction a baissé, se stabilisant progressivement jusqu'en 2015.

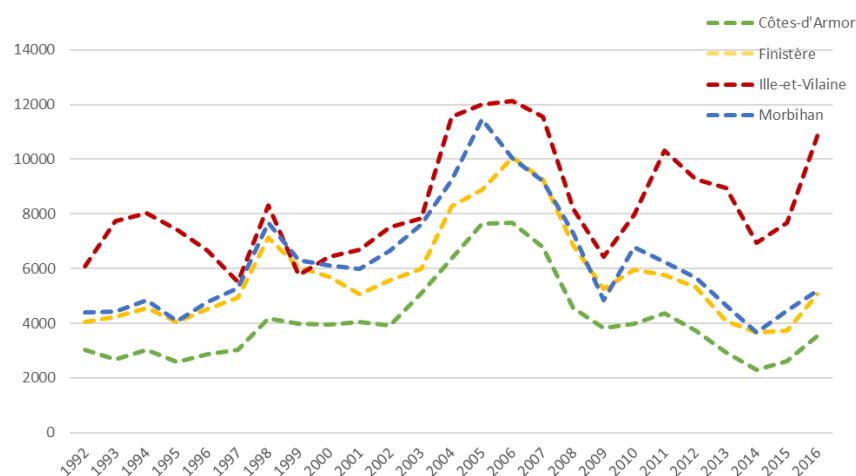
Les données représentées sur les graphiques ci-dessous concernent les logements commencés et autorisés en date réelle par département en Bretagne. L'analyse des données en date de prise en compte permettront d'observer les tendances à venir sur le marché de la construction neuve.

Évolution annuelle en volume des logements commencés par département (date réelle)



Sur 25 ans, le rythme moyen de construction de logements neufs mis en chantier (hors résidence) sur l'ensemble du Morbihan est d'environ 5716 logements par an. Le Morbihan se positionne en seconde position des territoires bretons en rythme de production. L'Ille-et-Vilaine affiche en effet un taux moyen de 7345 logements mis en chantier par an, quand le Finistère et les Côtes-d'Armor affichent respectivement 5116 et 3613 logements construits par an entre 1991 et 2015.

Évolution annuelle en volume des logements autorisés par département (date réelle)



Globalement, les 4 territoires suivent la même tendance avec une reprise de l'activité sur les dernières années. En observant la courbe Morbihannaise, on peut constater une période de plus forte activité que les autres départements en 1999 et 2003.

Suivant globalement la tendance des logements commencés, le nombre d'autorisations est à la hausse sur les 4 départements sur les deux dernières années affichées (2015 et 2016). Cette hausse confirme la tendance à l'augmentation des logements commencés et nous le verrons sur les données plus récentes (en date de prise en compte) à l'embellie du secteur du bâtiment en 2016 et 2017.

Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

* L'affichage des données en date réelle et date de prise en compte ne peut être réalisé sur un même graphique du fait du décalage qui existe entre ces deux types de données.

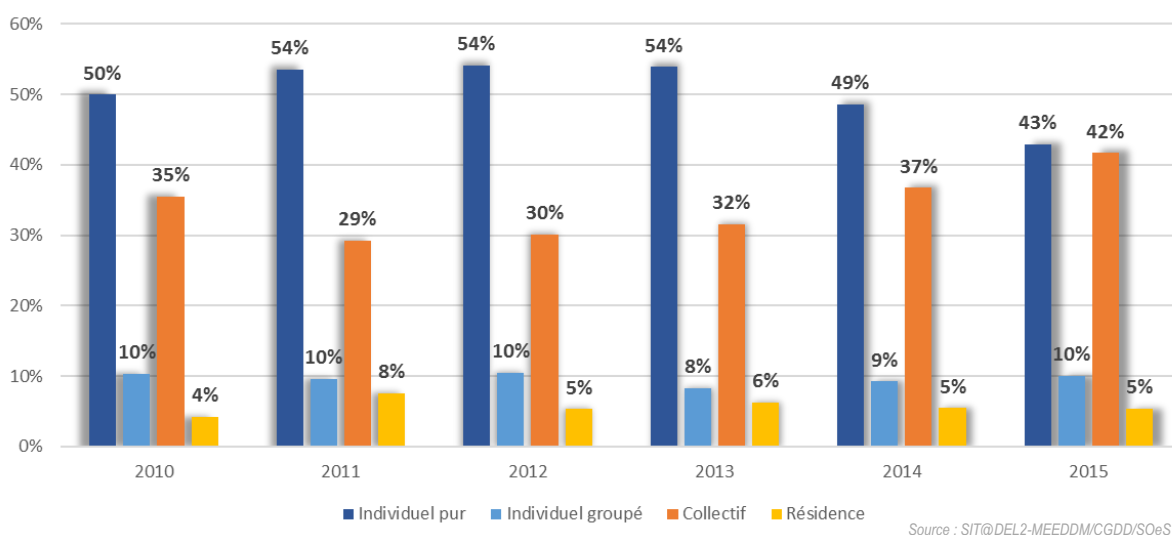


Un rééquilibrage observable entre individuel et collectif

Fait intéressant à constater sur les dernières années d'observation, c'est la diminution de la part des constructions en individuel pur au profit des constructions en collectif. Avec une proportion plus proche du tiers sur les dernières années, la part du collectif atteint 42% des logements commencés en 2015 contre 43% pour l'individuel pur. Cette « inversion » de la tendance peut s'expliquer en partie par des politiques foncières plus restrictives de la part des collectivités répondant aux exigences environnementales actuelles par une consommation plus économe du foncier et une densification des centres urbains.

Parmi les 42 % des logements commencés en collectif, 63 % concernent l'Ille-et-Vilaine suivi par le Morbihan à hauteur de 17 %, 15% pour le Finistère et enfin 6 % pour les Côtes-d'Armor, toujours sur la période 2010 - 2015.

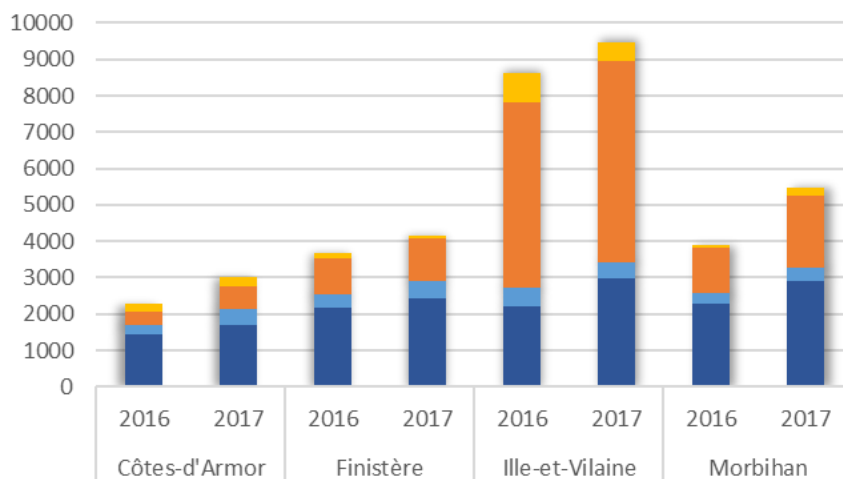
Répartition des logements commencés par type entre 2010 et 2015 en Bretagne (date réelle)



ÉVOLUTION RÉCENTES

Évolution 2016-2017 des logements commencés

(en date de prise en compte)



En 2016-2017, l'embellie s'observe sur les quatre départements bretons. Sur l'évolution du nombre de construction le Morbihan affiche le plus fort taux avec +40 % (Côtes-d'Armor : +32 %, Finistère : +13 %, Ille-et-Vilaine : +10 %). Globalement, sur l'ensemble de la Bretagne, le collectif se maintient à hauteur de 42 % des constructions. La part des constructions en individuel pur augmentent (45 % en 2017) au détriment de l'individuel groupé (8 %).

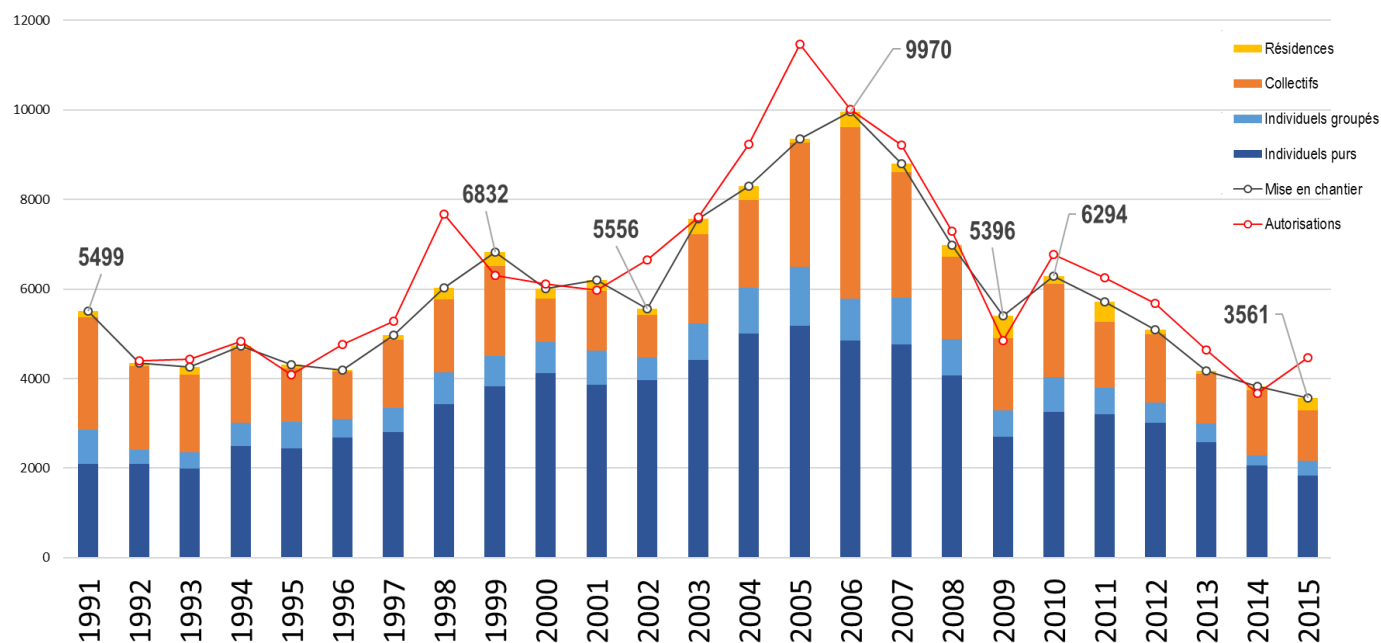


Un ralentissement de la construction neuve et un rééquilibrage individuel / collectif

Comme observée à l'échelle régionale, la tendance morbihannaise est à la baisse progressive des mises en chantier suite à la crise systémique de 2008. La silhouette de la courbe illustre bien cet événement avec une forte hausse des autorisations et mises en chantier jusqu'en 2005-2006 puis un effondrement du fait des répercussions de la crise. Une légère reprise est observée en 2010 laissant ensuite place à une baisse progressive jusqu'en 2015 atteignant 3561 mises en chantier, le chiffre le plus faible observé sur la période d'analyse.

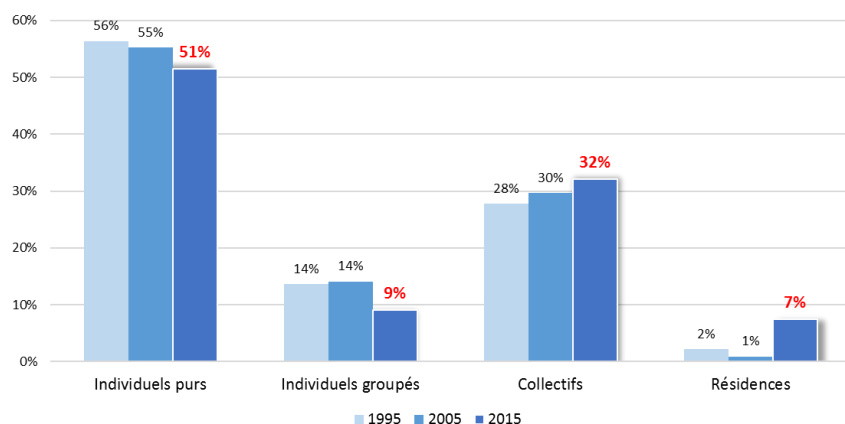
La courbe des autorisations laisse néanmoins présager une reprise après 2015 que nous observerons à partir des données plus récentes en date de prise en compte.

Évolution des mises en chantier par type et autorisations entre 1991 et 2015 (date réelle)



Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

Part des logements commencés par typologie en 1995, 2005 et 2015 (date réelle)



Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

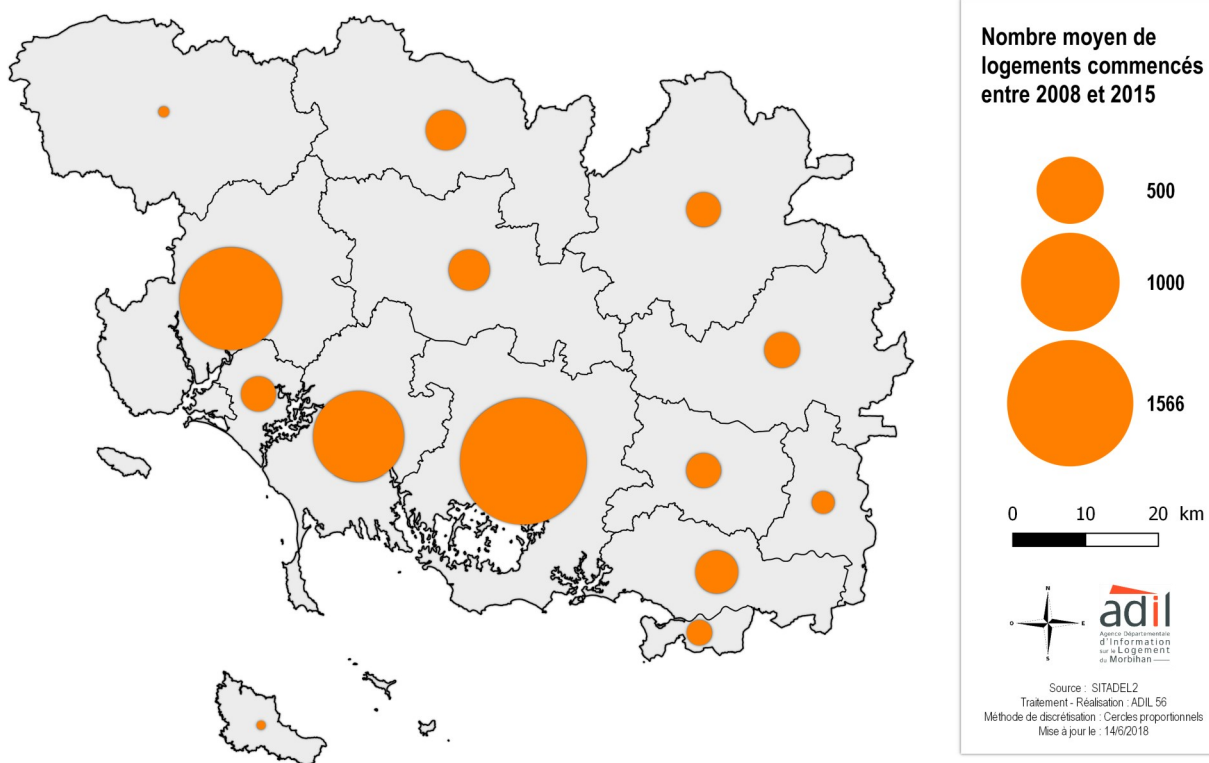
Sur trois années d'observation, espacées de dix ans (1995, 2005, 2015), on constate une progression des mises en chantier en collectif et des résidences. A l'inverse, l'individuel pur et groupé voit leur part diminuer sur l'ensemble des logements commencés sur ces trois années. Cette tendance observable sur d'autres échelles peut toutefois être relativisée au vu de l'importance que continue à avoir la production de logements en individuel sur le Morbihan.



Des mises en chantier localisées sur le littoral

Le nombre de mises en chantier moyen entre 2008 et 2015 se localise principalement sur la partie sud du Morbihan. Sont identifiés clairement 3 EPCI : Auray Quiberon Terre Atlantique, Lorient Agglomération, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération.

Nombre moyen de logements commencés par an entre 2008 et 2015 (date réelle)



Nombre moyen de mise en chantier par an par EPCI (2008-2015, date réelle)

CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	1566
CA Lorient Agglomération	1071
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	857
CC Arc Sud Bretagne	227
CC Centre Morbihan Communauté	210
CC Pontivy Communauté	203
CC de l'Oust à Brocéliande Communauté	168
CC de Blavet Bellevue Océan	164
CC Questembert Communauté	161
CC Ploërmel Communauté	160
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	105
CA Redon Agglomération	91
CC Roi Morvan Communauté	58
CC de Belle-Ile-en-Mer	57

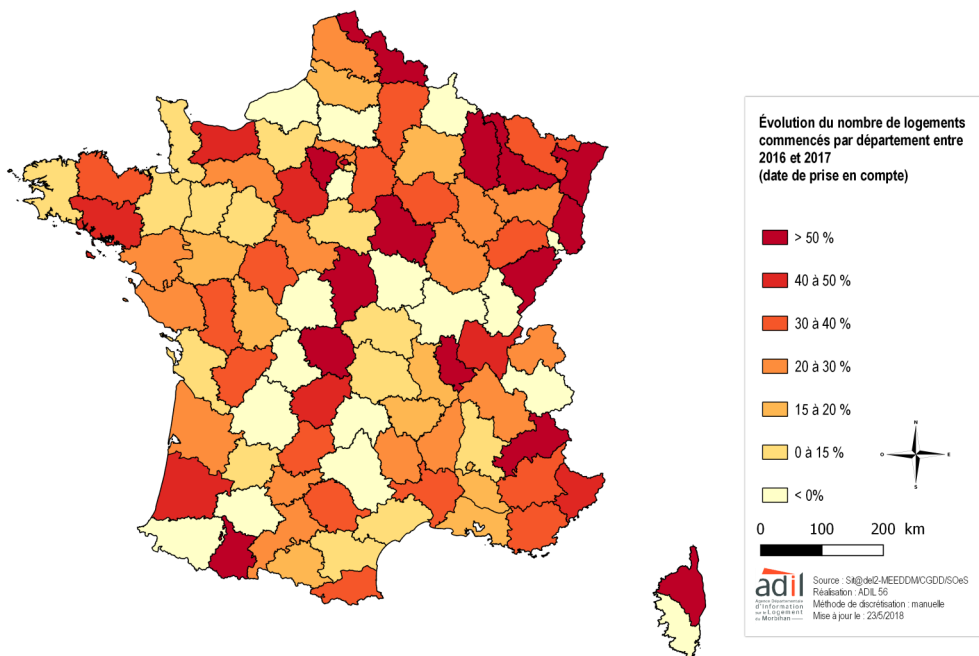
La représentation cartographique illustre bien la dynamique territoriale d'agglomération autour des pôles les plus attractifs du territoire (Lorient, Vannes, Auray) mais également la dynamique de littoralisation en progression. En effet, le déplacement des populations et des activités sur le pourtour littoral ces dernières années conduit ces territoires littoraux à un développement plus accentué qui peut s'observer au travers des besoins en logement et donc de l'activité de construction.



Les chiffres qui suivent concernent les mises en chantier et les autorisations 2016-2017 de la base SITADEL2 en date de prise en compte. Ces chiffres seront amenés à évoluer dans le temps, étant comptabilisé à la date de transmission de l'information par les centres instructeurs et non à la date à laquelle l'évènement s'est réellement produit. Toutefois, les chiffres permettent d'identifier une tendance sur des données plus récentes.

Une forte dynamique de construction en Morbihan en 2016-2017

Évolution 2016-2017 des mises en chantier par département en France (Date de prise en compte)



Une forte progression en Morbihan

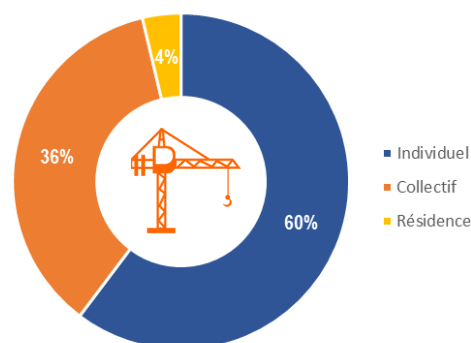
Au regard de la cartographie ci-dessus présentée, il apparaît clair que le Morbihan fait partie des départements avec une forte dynamique de constructions résidentielles entre 2016 et 2017. On comptabilise en effet une progression de +40 % des mises en chantier faisant du Morbihan le territoire breton avec la plus forte augmentation sur cette même période.

Par ailleurs, il est intéressant de rapporter le nombre de constructions par rapport au parc existant. En réalisant le calcul du nombre de constructions pour 1000 logements existants, le Morbihan se positionne au 22ème rang sur les 96 départements métropolitains avec un ratio de 12.1 logements construits pour 1000 logements existants (chiffres dernier recensement).

En 2017, le Morbihan c'est ...

5 461 logements mis en chantier

6 840 autorisations de construire



* Individuel pur et individuel groupé sont ici regroupés

Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

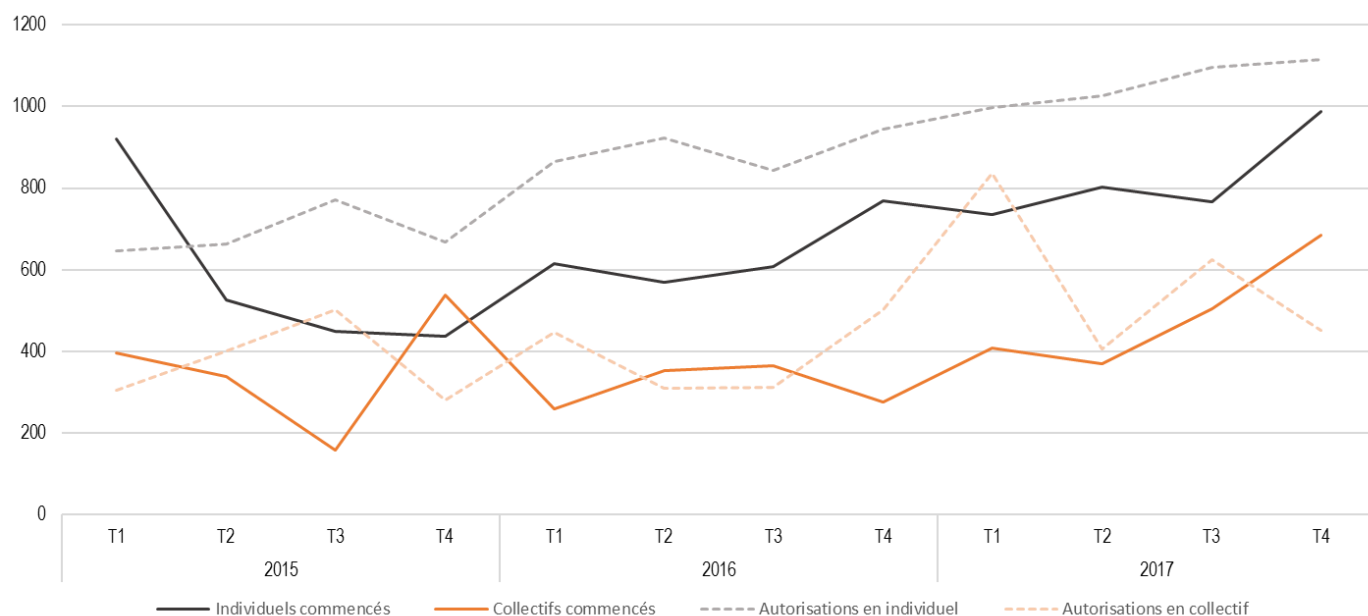


Une reprise portée par le collectif

Après un seuil record atteint sur les 20 dernières années en 2015 (cf données structurelles en date réelle) tant pour la construction de maisons individuelles que de logements collectifs, la tendance est aujourd'hui à la reprise sur les deux types de produits en Morbihan. Cette forte progression peut s'expliquer en partie par le dispositif Pinel encore en vigueur en 2017 sur les communes situées en zone B2 et l'ensemble des prêts sollicités par les ménages, mais également de manière plus globale, par la reprise économique observée à l'échelle nationale.

Évolution par trimestre du nombre de logements commencés hors résidence

(Date de prise en compte)



Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

Pour raison de lisibilité, l'individuel pur et l'individuel groupé ont été réunis afin de comparer l'évolution de l'individuel et du collectif sur la période observée. Les chiffres des logements commencés en individuel et en collectif sont tous deux en augmentation avec respectivement +29 % et +57 % sur un an. Une augmentation plus accentuée sur le collectif notamment sur les deux derniers trimestres 2017.

NATURE DES PROJETS DE CONSTRUCTION

Notons sur les trois dernières années une augmentation de la part des constructions sur bâtiments existants. Ces types de constructions concernent tous les « projets d'extension, de création de niveau ou de changement de destination d'un bâtiment existant » (SITADEL2).

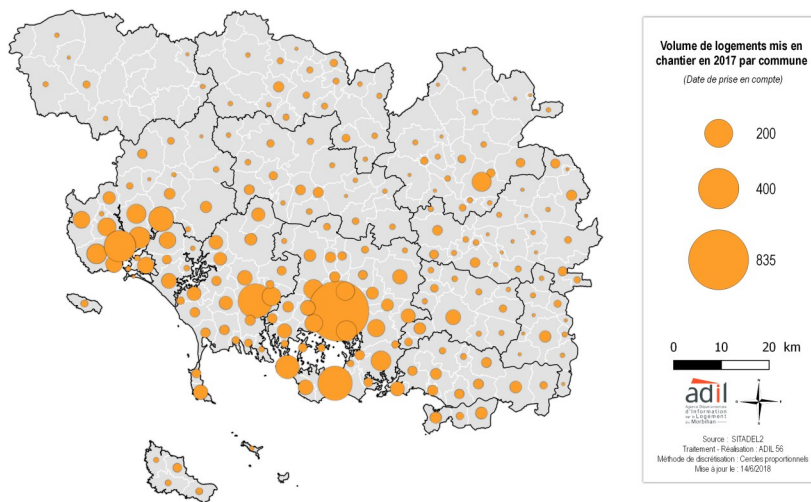
	2015	2016	2017
Constructions nouvelles	95%	95%	91%
Constructions sur bâtiments existants	5%	5%	9%

Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS



Une littoralisation qui se poursuit, des pôles urbains

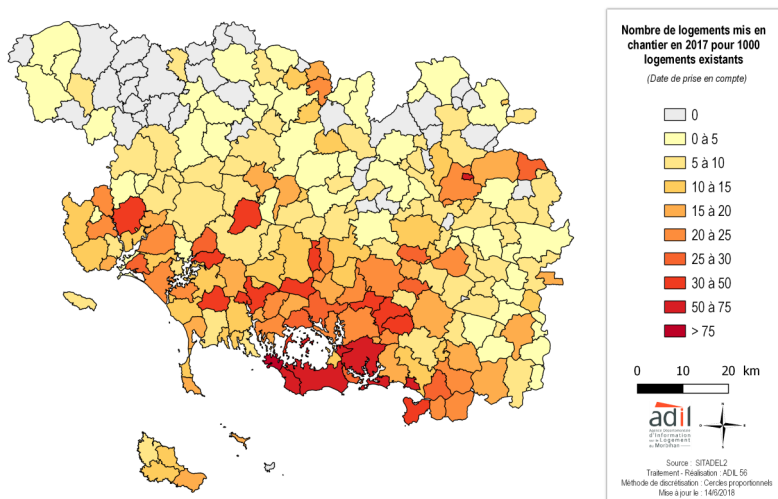
Volume des mises en chantier hors résidence par commune en 2017 (date de prise en compte)



Même constat effectué qu'à l'échelle des EPCI, les mises en chantier se localisent principalement sur les pôles attractifs que sont Vannes, Auray et Lorient, ainsi que sur leurs périphéries: 835 mises en chantier (résidences incluses) sont comptabilisées pour Vannes en 2017, 285 pour Auray et 241 pour Lorient. La Presqu'île de Rhuys (ayant fusionné avec Vannes Agglo et Loc'h Communauté pour former Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), présente également des volumes de construction importants en 2017.

La commune de Sarzeau se distingue avec 287 logements commencés en 2017, volume légèrement supérieur à ce que l'on peut observer sur Auray. Sur les autres EPCI du département, les pôles urbains se distinguent également sur Questembert par exemple ou encore Ploërmel et Pontivy.

Mises en chantier hors résidence pour 1000 logements existants en 2017 (date de prise en compte)



Les observations effectuées sur les volumes de mises en chantier sur la première carte correspondent en partie au ratio sur 1000 logements existants. Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération présente une concentration de communes avec les taux les plus élevés du département notamment autour du Golfe.

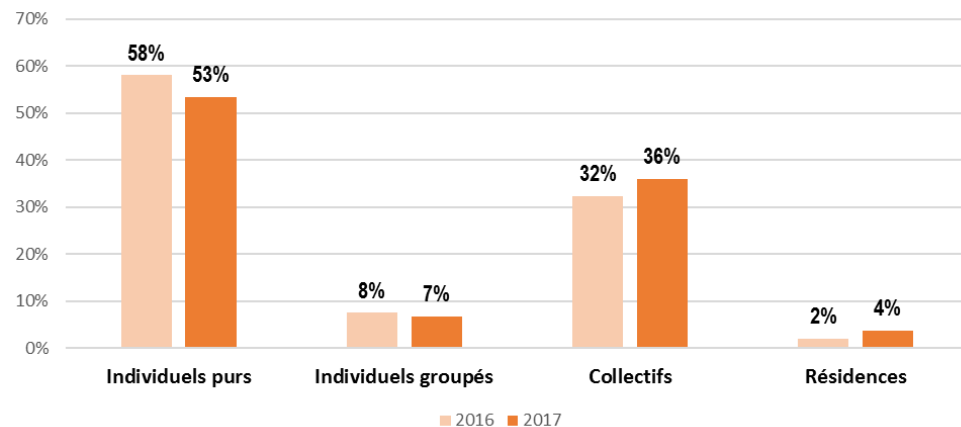
On peut par ailleurs facilement identifier la bordure littorale et sa périphérie proche, avec des communes présentant des taux supérieurs aux communes situées en secteur plus rural dans l'arrière-pays morbihannais.

* les résidences sont retirées de l'analyse cartographique afin d'obtenir un aperçu des logements ordinaires sur le territoire morbihannais.

Le ratio du nombre de logements construits pour 1000 logements existants traduit le poids que représentent les nouveaux logements par rapport au parc déjà en place. Cela permet d'analyser la capacité des communes à développer leur parc.



Une production en individuel qui reste majoritaire

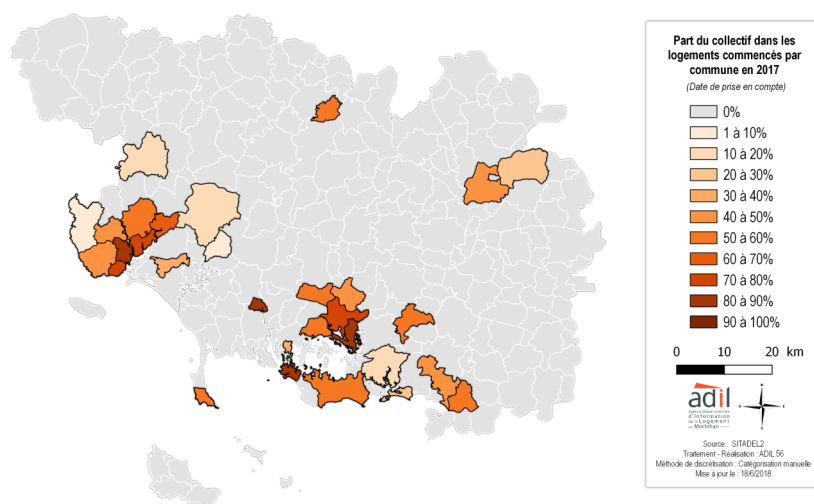


Répartition des mises en chantier 2016-2017 par typologie (date de prise en compte)

Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

Part du collectif dans les mises en chantier 2017 par commune

(date de prise en compte)

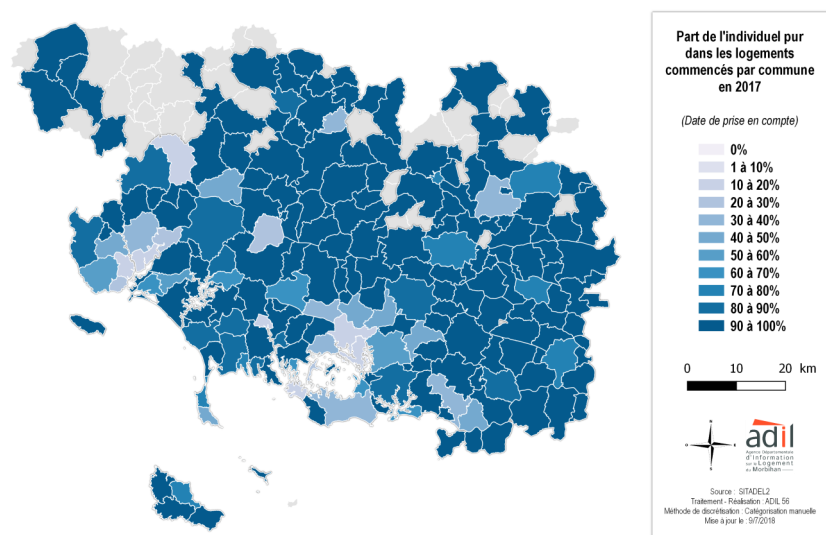


Comme on le présentait sur les évolutions individuel/collectif, la construction neuve en collectif occupe une place de plus en plus importante à l'échelle du Morbihan. De ce fait, il est intéressant de constater sur une échelle plus fine ce qu'il en est.

Pour le collectif, force est de constater que les agglomérations urbaines et les pôles urbains réunissent les seules communes du département avec une part des mises en chantier consacrée au collectif. On l'identifie bien sur Lorient et sa première couronne, mais également sur Vannes, ses communes périphériques et la Presqu'île de Rhuy. Auray et Quiberon font également partie de ses communes. En arrière-pays, Ploërmel (+ Campénéac) et Pontivy complètent les 30 communes Morbihannaises avec du collectif dans les mises en chantier 2017.

Part de l'individuel pur dans les mises en chantier 2017 par commune

(date de prise en compte)



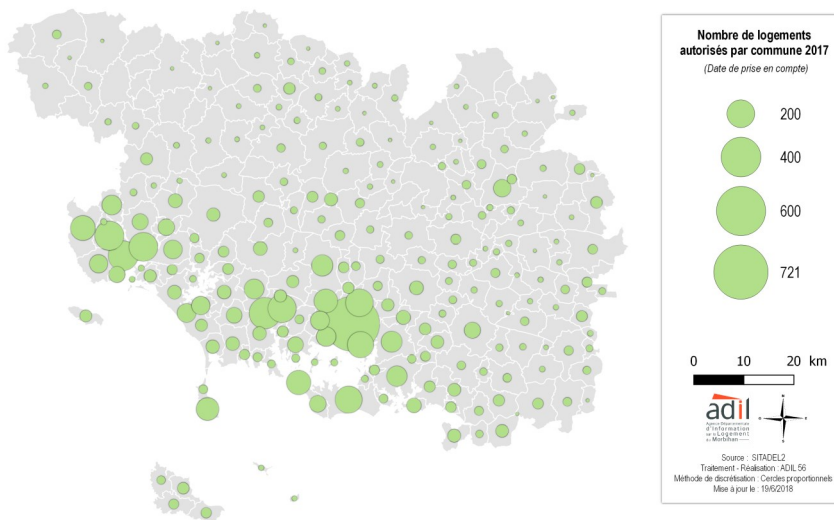
L'individuel pur reste prégnant et occupe pour une majorité de communes (112 au total) la quasi-totalité des mises en chantier en 2017 (communes bleu-foncé entre 90 % et 100 %). Ces communes se situent en 2ème couronne des pôles urbains, dans le centre du département et sur l'arrière-pays.



Une progression perceptible des autorisations de construire en 2017...

L'activité se confirme donc tant à l'échelle nationale et régionale, qu'à l'échelle du Morbihan. Le nombre d'autorisations en 2017, toujours localisées proche du littoral et autour des pôles urbains agglomérés du territoire, sont en augmentation. Les signaux sont au vert avec des entreprises qui font « le plein de commandes [...] retrouvant un niveau qu'elles n'avaient pas atteint depuis 2010 », article Ouest-France, « *Bâtiment. Dans le Morbihan, la reprise est là mais le secteur peine à recruter* », du 27/01/2018.

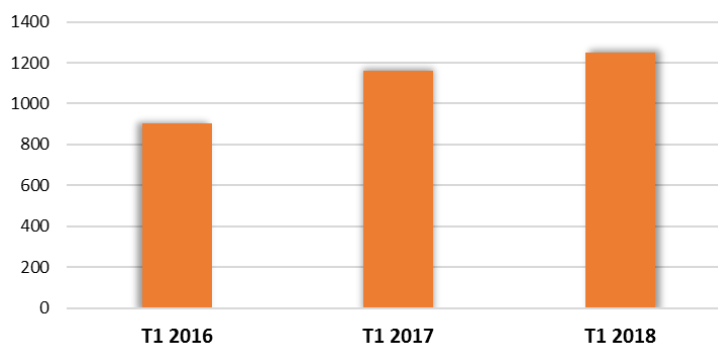
Logements autorisés localisés par commune en 2017 (date de prise en compte)



En nombre de mises en chantier, le 1er trimestre 2018 traduit l'excellent résultat de 2017. En comparant les premiers trimestres de 2016, 2017, 2018, celui de 2018 présente un volume de logements commencés plus important que sur les deux années précédentes.

Peut-on cependant parler d'une reprise ?

Mises en chantier des 1er trimestres sur les 3 dernières années (date de prise en compte)



Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS

Constructions nouvelles de logements en collectif dans le Morbihan





... avec des points de vigilance

Même si la crise économique semble loin derrière, le monde du bâtiment et de la construction s'accorde à dire qu'il faut prendre des précautions quant à l'analyse des derniers chiffres, toutefois encourageants. Si les indicateurs économiques présentent une tendance à l'amélioration sur les années à venir, peut-on se poser la question d'un épuisement à moyen terme ?

En effet, d'autres facteurs sont à prendre en considération notamment les facteurs d'ordre politiques. La fin du dispositif de défiscalisation Pinel en zone B2, concernant pas moins de 61 communes en Morbihan, la nouvelle formule du PTZ plus contraignante et la suppression de l'APL-Accession, peuvent laisser entrevoir des difficultés sur les dynamiques constructives et la solvabilité des ménages. La nouvelle loi sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN, pourrait à l'avenir avoir également un impact sur les dynamiques de constructions. Allègements des normes, nouveaux dispositifs, plusieurs interrogations à suivre sur la période à venir et qui influenceront certainement le secteur du bâtiment.

Quelles tendances pour 2018 ?

Au regard des chiffres sur les 5 premiers mois des années 2017 et 2018 (tableau ci-dessous), on observe une diminution de 10% équivalant à un volume de 273 permis de construire en moins sur le Morbihan.

Si certains EPCI marquent le pas comme l'indique la tendance générale (GMVA, Ploërmel Communauté, Redon Agglomération, Roi Morvan Communauté,...), d'autres en revanche affichent une progression même si celle-ci reste modérée. Les chiffres seront à surveiller sur l'année en cours et en 2019 notamment vis-à-vis des changements dans les dispositifs évoqués précédemment, et des modifications législatives.

Logements autorisés sur les 5 premiers mois de l'année (janvier-mai) en 2017 et 2018, évolution par EPCI *(Date de prise en compte)*

	Janvier-Mai 2017	Janvier-Mai 2018	Evolution
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	1166	922	-21% ↓
CA Lorient Agglomération	570	591	+4% ↑
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	432	408	-6% ↓
CC Arc Sud Bretagne	100	112	+12% ↑
CC Ploërmel Communauté	84	46	-45% ↓
CC de l'Oust à Brocéliande Communauté	73	82	+12% ↑
CC de Blavet Bellevue Océan	61	65	+7% ↑
CC Questembert Communauté	68	84	+24% ↑
CC Centre Morbihan Communauté	72	81	+13% ↑
CC Pontivy Communauté	44	41	-7% ↓
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	32	53	+66% ↑
CA Redon Agglomération	41	28	-32% ↓
CC de Belle-Ile-en-Mer	52	15	-71% ↓
CC Roi Morvan Communauté	19	13	-32% ↓
MORBIHAN	2814	2541	-10% ↓

Source : SIT@DEL2-MEEDDM/CGDD/SOeS



Mises en chantier 2017 par EPCI (date de prise en compte)

	Individuel pur	Individuel groupé	Collectif	Résidence	Total
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	942	158	1119	94	2313
CA Lorient Agglomération	442	65	488	107	1102
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	503	88	274	1	866
CC Arc Sud Bretagne	171	9	34	-	214
CC Ploërmel Communauté	110	21	43	-	174
CC de l'Oust à Brocéliande Communauté	144	7	-	-	151
CC de Blavet Bellevue Océan	126	4	6	-	136
CC Questembert Communauté	130	2	-	-	132
CC Centre Morbihan Communauté	117	-	-	-	117
CC Pontivy Communauté	83	3	3	-	89
CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	66	1	-	-	67
CA Redon Agglomération	43	8	-	-	51
CC de Belle-Ile-en-Mer	25	4	-	-	29
CC Roi Morvan Communauté	19	-	-	-	19
MORBIHAN	2921	370	1967	202	5460



DÉFINITION DES 4 TYPES DE CONSTRUCTION DISTINGUÉS

Logement individuel pur

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un seul logement (autrement dit, une maison). Un logement individuel pur a fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement.

Logement individuel groupé

Les logements individuels groupés ont fait l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.

Logement collectif

Un logement collectif est un logement faisant partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées.

Construction nouvelle

Un projet de construction nouvelle représente un projet de construction d'un logement sur un terrain sur lequel il n'existe pas de surface construite existante ou sur lequel les constructions existantes ont été entièrement démolies.

Construction sur bâtiment existant

Un projet de construction sur bâtiment existant représente un projet d'extension, de création de niveaux ou de changement de destination d'un bâtiment existant (par exemple : la transformation d'une superficie de bureaux en logements).

AQTA : Auray Quiberon Terre Atlantique

CA : Communauté d'Agglomération

CC : Communauté de Communes

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ELAN : Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

GMVA : Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRL : Indice de Référence des Loyers

LA : Lorient Agglomération

PTZ : Prêt à Taux Zéro

adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
du Morbihan



RÉALISATION : Observatoire de l'Habitat- ADIL du Morbihan

PUBLICATION : ADIL du Morbihan

CONTACT : ADIL du Morbihan
Parc d'Activités de Laroiseau,
14, rue Ella Maillart
56 000 VANNES
Tel : 02 97 47 02 30
Site internet : www.adil56.org